



Union Interparlementaire

Pour la démocratie. Pour tous.

136^{ème} Assemblée de l'UIP

Dhaka (Bangladesh), 1^{er} – 5 avril 2017



Conseil directeur
Point 7

CL/200/7d)-R.1
15 février 2017

Rapports sur de récentes réunions spécialisées de l'UIP

d) **Séminaire régional sur les Objectifs de développement durable pour les parlements d'Amérique latine et des Caraïbes**

Réaliser les ODD tout en réduisant les inégalités dans et entre les pays : le rôle des parlements

Panama (Panama), 1^{er} et 2 décembre 2016

Environ 120 parlementaires d'Amérique latine et des Caraïbes se sont réunis à Panama les 1^{er} et 2 décembre à l'occasion d'un séminaire régional sur les Objectifs de développement durable (ODD), organisé par l'UIP en coopération avec le Parlement de l'Amérique latine (Parlatino). Ce séminaire a été l'occasion de procéder à un échange de vues sur les perspectives et les enjeux liés à la mise en œuvre des ODD. Les parlementaires ont débattu de l'action que les parlements peuvent mener pour participer efficacement à la définition de politiques visant à faciliter la mise en œuvre des ODD dans leur pays et leur région. Une attention particulière a été portée à la question des inégalités économiques, sociales et environnementales, ainsi qu'à l'obstacle qu'elles constituent en matière de développement durable.

Le point de départ de la discussion était l'ODD 16, qui souligne qu'il ne saurait y avoir de développement durable sans bonne gouvernance, institutions efficaces et responsables, inclusion, participation, respect des droits de l'homme et paix et sécurité. Les participants ont donc débattu des solutions permettant de renforcer l'état de droit. Ils se sont également demandé comment intégrer et institutionnaliser les ODD pour dégager des synergies et assurer la cohérence de toutes les initiatives de politique publique.

La discussion a porté sur cinq grands thèmes : 1) le rôle joué par les parlements dans la réalisation des ODD ; 2) la gouvernance et le partenariat au service des ODD ; 3) l'incidence des inégalités sur le développement durable ; 4) l'importance fondamentale de l'égalité des sexes pour le développement durable ; et 5) la promotion de l'égalité des revenus grâce au changement politique. L'outil d'auto-évaluation relatif aux ODD conçu par l'UIP, lancé lors du Séminaire, a immédiatement suscité un vif intérêt de la part des parlementaires.

Pour développer l'engagement parlementaire en faveur des ODD à l'échelon national et régional, les participants ont défini plusieurs stratégies, modalités d'action et recommandations, qui figurent dans le document final adopté à la fin du Séminaire (voir [Annexe](#)).



Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

Séminaire régional sur les Objectifs de développement durable pour les parlements d'Amérique latine et des Caraïbes

Panama (Panama), 1^{er} et 2 décembre 2016



DOCUMENT FINAL

Nous, parlementaires d'Amérique latine et des Caraïbes, nous sommes réunis à Panama les 1^{er} et 2 décembre à l'occasion du séminaire régional sur les Objectifs de développement durable (ODD), organisé conjointement par l'Union interparlementaire (UIP) et le Parlement d'Amérique latine et des Caraïbes (Parlatino).

Nous avons discuté des solutions permettant aux parlements de prendre une part active à l'adoption de politiques destinées à faciliter la mise en œuvre des ODD et à promouvoir les initiatives visant à réduire les inégalités et les disparités fondées sur le genre à l'intérieur des différents pays et entre eux. Nous avons souligné le rôle fondamental joué par les parlements dans les efforts visant à intégrer les ODD dans toutes les initiatives de politique publique et dans la supervision des progrès réalisés à l'échelon national. Ce séminaire nous a offert une excellente occasion de procéder à un échange de vues sur les perspectives et les enjeux liés à la mise en œuvre des ODD.

Nous nous sommes félicités du lancement de l'outil d'auto-évaluation relatif aux ODD à l'intention des parlements élaboré par l'UIP et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), qui nous aidera à évaluer dans quelle mesure les parlements sont prêts à contribuer à la mise en œuvre des ODD dans leurs pays respectifs.

Le point de départ de notre discussion était l'ODD 16, qui souligne qu'il ne saurait y avoir de développement durable sans bonne gouvernance, institutions efficaces et responsables, inclusion, participation, respect des droits de l'homme et paix et sécurité. Nous avons donc débattu des solutions permettant de renforcer l'état de droit, ainsi que d'intégrer et d'institutionnaliser les ODD pour dégager des synergies et assurer la cohérence de toutes les interventions de politique publique.

Notre discussion a porté sur cinq grands thèmes : 1) le rôle joué par les parlements dans la réalisation des ODD ; 2) la gouvernance et le partenariat au service des ODD ; 3) l'incidence des inégalités sur le développement durable ; 4) l'importance fondamentale de l'égalité des sexes pour le développement durable ; et 5) la promotion de l'égalité des revenus grâce au changement politique.

Pour promouvoir l'engagement parlementaire en faveur des ODD à l'échelon national et régional, nous avons défini les stratégies, modalités d'action et recommandations suivantes :

- Il faut que les parlementaires fassent abstraction de leurs allégeances politiques pour renforcer ensemble l'engagement et la volonté politiques de mettre en œuvre les ODD sur leur territoire national. Les parlements doivent prendre une part active à l'instauration d'un dialogue avec les principales parties prenantes, notamment les citoyens, la société civile et les milieux universitaires. Ces occasions de dialogue donneront l'élan requis pour réaliser les Objectifs. Pour faire un premier pas dans cette direction, chaque parlement devrait envisager d'adopter une résolution parlementaire sur les ODD. Le modèle de résolution parlementaire sur le suivi des ODD de l'UIP peut être employé pour mener cette action.

- Les parlements doivent remplir pleinement toutes leurs fonctions, afin de contribuer à transposer les ODD dans la réalité nationale. Il faut que les parlements plaident en faveur de l'élaboration de stratégies de développement durable dans un cadre inclusif, prévoyant la participation des principales parties prenantes, notamment les organisations représentant les jeunes, les enfants et les femmes. Ces stratégies doivent refléter les besoins nationaux et servir de base aux initiatives prises à l'échelon local, qui est l'échelon le plus important.
- La stratégie nationale de développement doit être sensible au genre. Elle doit venir compléter les engagements existants en matière d'égalité des sexes figurant dans la Plateforme d'action de Beijing et la Convention d'Istanbul et comporter des indicateurs ventilés en fonction du sexe. Tous les parlementaires, qu'ils soient hommes ou femmes, doivent défendre cette perspective.
- Chaque parlement doit trouver des solutions lui permettant de demander des comptes au gouvernement pour la mise en œuvre des ODD à l'échelon national. Pour ce faire, les parlements doivent se doter de cadres à l'intérieur desquels ils pourront contrôler régulièrement l'action gouvernementale, notamment pour ce qui est de l'intégration de la dimension de genre et en tenant compte des besoins des franges les plus jeunes de la population, favorisant la reddition de comptes à tous les échelons. Il faut améliorer la mise à disposition des données, afin de permettre aux parlements de jouer pleinement leur rôle dans la reddition de comptes exigée par les ODD.
- Les affectations budgétaires dont bénéficiera la stratégie de développement durable joueront un rôle déterminant dans sa réussite. Il faut que les parlements veillent à ce que les budgets reflètent les engagements nationaux et les priorités de développement durable et à ce qu'ils soient sensibles au genre, ce qui pourrait exiger une réorientation radicale de la politique fiscale et budgétaire, ainsi que des incitations visant à développer une production et une consommation plus durables.
- La forte croissance économique connue par notre région a contribué à un recul sans précédent de la pauvreté et à une augmentation de la prospérité à tous les échelons de la société. Toutefois, face au ralentissement actuel de nos économies, il est fondamental que les parlements prennent activement des mesures pour que nous puissions mettre à profit le terrain déjà gagné. Nous devons continuer de progresser dans le sens d'une prospérité partagée, en accordant une attention particulière aux revenus, à l'emploi et aux autres besoins économiques des populations les plus marginalisées et vulnérables.
- Outre les inégalités économiques, les inégalités sociales ont une forte incidence sur la santé et l'accès aux soins de santé dans notre région. Pour minimiser cette incidence, il faut que les parlementaires soient au fait des déterminants sociaux influant sur la santé au niveau local et de la société dans son ensemble. Il est également important que les parlementaires dirigent par l'exemple en collaborant étroitement avec leurs électeurs pour lutter contre la stigmatisation et la discrimination qui entravent souvent l'amélioration des conditions sanitaires des populations marginalisées.
- Les changements climatiques et les catastrophes naturelles influent de plus en plus sur nos économies et la vie des peuples de notre région. Nombreux sont ceux qui se voient contraints de quitter leur foyer pour émigrer. La migration ne fait qu'exacerber les inégalités sociales et économiques existantes, notamment parmi les femmes et les filles. Il ne faut pas que les parlementaires négligent ces phénomènes dans le cadre des mesures prises pour lutter contre les inégalités et réaliser les ODD pour tous.
- Tous les parlements devraient utiliser l'outil d'auto-évaluation relatif aux ODD pour intégrer ces derniers dans leur travail et leur fonctionnement. Ils doivent veiller à ce que les politiques et les plans nationaux reflètent pleinement les besoins de tous les citoyens, y compris des franges économiquement et socialement marginalisées de la société. Aucun objectif ne saurait être considéré comme atteint s'il ne l'est pour tous.

- Nous reconnaissons que la coopération régionale peut jouer un rôle d'appui important pour la réalisation des ODD en Amérique latine et dans les Caraïbes. Nous nous engageons à préconiser et défendre une solide coopération interparlementaire régionale en matière d'ODD, ainsi que la promotion et le développement d'initiatives parlementaires conjointes.

Pour stimuler l'action en faveur des ODD, nous porterons ce document final à l'attention de nos parlements et des autres partenaires concernés.

Nous encourageons l'UIP et le Parlatino à collaborer pour suivre, superviser et évaluer les progrès réalisés, afin que les échanges et les expériences réalisés à l'échelon parlementaire national et régional en matière d'ODD soient reconnus à l'échelon mondial et contribuent à de nouvelles avancées. Nous les invitons instamment à porter nos conclusions et recommandations à l'attention de la communauté parlementaire mondiale.

Nous prions l'UIP et le Parlatino d'envisager l'organisation d'une nouvelle rencontre entre nos parlements pour que nous puissions faire le point sur les progrès réalisés en matière d'ODD et du rôle joué par les parlements dans leur mise en œuvre.